

n°2

Guide Jeunesse

11 - 25 ans



© C.G.A.M



Association
Seine en
Plaine
Champenoise
Développement

2009 - 2010

Le Pays de Seine en Plaine Champenoise

Le Pays de Seine en Plaine Champenoise est là pour coordonner ces projets communs à tous que sont le développement de l'emploi, le maintien ou la création d'offre de services supplémentaires et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il a créé pour vous ce guide.

Le Pays c'est :

- 53 communes,
- 3 Communautés de Communes,
- 42 591 habitants.

7 axes de développement :

- Développement du tissu économique,
- Tourisme,
- Services aux habitants,
- Préservation de l'environnement,
- Jeunesse,
- Culture,
- Communication.



Le guide jeunesse ... Pourquoi ? Pour qui ?

Ce guide a été mis en place pour vous aider à répondre à vos interrogations. Vous y trouverez les bonnes adresses, les organismes qui pourront vous conseiller et vous aider dans de nombreux domaines. **Alors laissez vous guider !!**

Sommaire

Orientation, information	p. 3 - 4
Formation	p. 5 - 7
Zoom sur l'alternance.....	p. 8 - 9
Emploi et jobs.....	p. 10 - 11
Transports	p. 11 - 13
Logement.....	p. 13 - 14
Santé, prévention.....	p. 14 - 17
La vie à deux, avoir un enfant	p. 17 - 18
Citoyenneté	p. 18 - 19
Solidarité et humanitaire	p. 20
Sports, loisirs et sorties, manifestations	p. 21 - 27

Orientation, information

Orientation

Centre d'Information et d'Orientation - C.I.O

Des conseillers d'orientation psychologues vous informent sur vos choix d'études, les filières de formation et les métiers. **Validation des Acquis d'Expérience (V.A.E)** : si vous justifiez de 3 ans d'expérience dans un domaine précis, le C.I.O vous aide à vous orienter vers un diplôme correspondant à vos compétences (sous conditions).

Espace Animation Jeunesse de Romilly-sur-Seine

Des animateurs vous renseignent de 12 à 20 ans.

Point Information Jeunesse de Romilly-sur-Seine - P.I.J

Toute information pour les jeunes dès 12 ans.

Mission Locale du Nord Ouest Aubeois

Si vous êtes âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire, la Mission Locale vous aide à rechercher une formation professionnelle ou un contrat en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

Association pour la Formation Professionnelle pour Adultes - A.F.P.A

L'A.F.P.A dispose d'un service orientation pour vous aider à trouver une formation adaptée à vos souhaits.

Rens. : 71 avenue Jean Jaurès

10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 77 54

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 9H - 12H / 13H30 - 17H30 (dernier RDV avec un conseiller à 16H30). Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller directement auprès de votre établissement scolaire.

Rens. : 18 passage Léon Moussinac - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 73 08

Tél. : 03 25 24 73 08

 e.a.j@orange.fr

Rens. : 58 bis rue du Colonel Fabien - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 73 08 (numéro provisoire)

Rens. : 58 bis rue du Colonel Fabien - BP 119

10104 Romilly-sur-Seine Cedex

Tél. : 03 25 24 11 86

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 9H - 12H / 13H30 - 17H

Rens. : 17 bis av. du 8 mai 1945 - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 54 54 - www.afpa.fr

Tél. : 03 25 39 54 54 - www.afpa.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8H - 12H / 13H30 - 17H

Vendredi 8H - 12H

Trucs et astuces

- ▶ **Si vous êtes scolarisés**, vos professeurs et le C.D.I de votre établissement sauront vous aider à vous orienter.
- ▶ Site Internet du **Conseil Général de l'Aube (www.cg-aube.com)** : vous trouverez des informations sur les bourses d'études, aides à la scolarité et une brochure complète sur les formations supérieures dans l'Aube.
- ▶ **La mairie de Nogent-sur-Seine** met en place pour les Nogentais de 16 à 24 ans le **R.M.E (Revenu Minimum Étudiant)** et le **R.M.A.F.J (Revenu Minimum d'Aide à la Formation des Jeunes)**, soumis à conditions. **Rens.** : Mairie de Nogent-sur-Seine - 27 Grande Rue Saint Laurent - 10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 42 00 www.ville-nogent-sur-seine.fr
- ▶ **La mairie de Romilly-sur-Seine** propose également une **bourse pour les étudiants** sous conditions (résidant à Romilly-sur-Seine). **Rens.** : Mairie - 1 rue de la Boule d'Or - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 43 80 www.ville-romilly-sur-seine.fr
- ▶ Site Internet du **Conseil Régional de Champagne-Ardenne (www.cr-champagne-ardenne.fr)** : vous trouverez des renseignements sur : l'**orientation** la plus adaptée à vos souhaits, partout en France ; les **bourses d'études et aides à la scolarité** ; les aides au **transport**, à l'**hébergement** et à la **restauration** ; les cartes de réduction (**carte Lycéo et carte Studéo**) ; l'**aide pour l'équipement informatique** ; les **prêts étudiants à 0%** (sous conditions).

Lieux d'information

Vous pouvez trouver tout type d'information à la **Mission Locale du Nord Ouest Aubeois** (coordonnées p. 3), à l'**Espace Animation Jeunesse**, à l'**Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine**, à la **Maison de l'Information de Romilly-sur-Seine** et au **service municipal « Accueil et Tourisme » de Villenauxe-la-Grande** (coordonnées p. 21).

► Personnes à mobilité réduite :

Maison Départementale des Personnes Handicapées - M.D.P.H

Si vous (ou un de vos proches) êtes atteint d'un handicap, vous trouverez ici un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil.

Rens. : Cité Administrative des Vassaulles
B.P 770 - 10026 Troyes Cedex
Tél. : 03 25 42 65 70

Et pour tout renseignement :
www.handicap.gouv.fr

► Étrangers en France :

Vous venez d'arriver en France ou vous connaissez quelqu'un dans cette situation : pour tout savoir sur les démarches à effectuer, vos droits, adressez-vous à :

La Préfecture de l'Aube

2 rue Pierre Labonde - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 42 36 08 (service étrangers)

La Sous-préfecture

ou 5 av. Jean Casimir Perier - 10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 82 19 (standard)

Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations - A.N.A.E.M : entrée en France, séjour et travail des étrangers, installer sa famille, asile, etc.

Rens. : ANAEM - Direction Territoriale de Reims - 26/28 rue Buirette - 51100 Reims - Tél. : 03 26 36 97 29
www.anaem.social.fr - reims@anaem.fr

Mobilité internationale

► **Le Volontariat International - V.I** : la solution pour partir à l'étranger et effectuer une mission dans un cadre réglementé (sous conditions). Attention ce n'est pas du bénévolat ! 2 formes sont proposées : en entreprise (V.I.E) et en administration (V.I.A). Le V.I est destiné aux étudiants, jeunes diplômés, chercheurs d'emploi, de 18 à 28 ans. **Rens. :** www.civiweb.com ou www.ubifrance.fr

► **Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne** propose des aides à la **mobilité internationale** (sous conditions) sous forme de programmes pour les lycéens, étudiants, apprentis, personnes en formation professionnelle et demandeurs d'emploi. Ces programmes sont axés sur des thèmes variés : formation professionnelle, jeunesse, nouvelles technologies, culture et bien d'autres ! Renseignez-vous auprès du Conseil Régional ou du Centre Régional Information Jeunesse (C.R.I.J), coordonnées ci-dessous.

► Il existe aussi des **programmes européens** (Erasmus, Leonardo Da Vinci, ...) permettant d'effectuer une partie de vos études dans un autre établissement d'enseignement supérieur (sous conditions).

Rens. : www.education.gouv.fr et auprès de votre établissement scolaire.

La demande de bourse est à effectuer auprès de votre établissement scolaire. Le Conseil Régional et le Conseil Général peuvent aussi vous aider.

Rens. :

Conseil Général de l'Aube

2 rue Pierre Labonde - BP 394 - 10026 Troyes
Cedex - Tél. : 03 25 42 50 50
www.cg-aube.com - cg-aube@cg10.fr

Conseil Régional de Champagne-Ardenne

5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. : 03 26 70 31 31
www.cr-champagne-ardenne.fr

Centre Régional Information Jeunesse

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. : 03 26 79 84 79 - www.crij-ca.fr

Formation

Collèges publics

Collège Jean Moulin - Marigny-le-Châtel

Rens. : 11 rue Jean Moulin - 10350 Marigny-le-Châtel - Tél. : 03 25 21 51 87

Collège Jean Jaurès - Nogent-sur-Seine

Rens. : 6 rue Jean Jaurès - 10400 Nogent-sur-Seine
Tél. : 03 25 39 83 35
<http://xxi.ac-reims.fr/clg-nogent10/>

Collège Paul Langevin - Romilly-sur-Seine

Rens. : 26 rue Julian Grimau - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 79 61

Collège Le Noyer Marchand - Romilly-sur-Seine

Rens. : 100 avenue Jean Jaurès - 10103 Romilly-sur-Seine Cedex - Tél. : 03 25 39 36 10
<http://xxi.ac-reims.fr/clg-le-noyer-marchand/>

Collèges privés

Collège Saint-Joseph - Romilly-sur-Seine

Rens. : 3 rue des Bôers - 10100 Romilly-sur-Seine -
Tél. : 03 25 24 81 30
<http://www.saintjoseph-romilly.fr>
✉ saint.joseph.10.college@wanadoo.fr ou
secretariat-stjo-romilly@wanadoo.fr

Collège Saint-Loup - Mesnil-Saint-Loup

Rens. : 8 rue Goguette - 10190 Mesnil-Saint-Loup
Tél. : 03 25 40 45 73

Lycée public et lycée professionnel public

Lycée Général et Technologique F. et I. Joliot Curie

Le lycée vous propose un B.T.S technico-commercial environnement durable.
Rens. : 1 rue Guy Mocquet
10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 99 34
<http://xxi.ac-reims.fr/lyc-f-et-i/>

Lycée professionnel Denis Diderot

Différentes filières proposées (C.A.P, B.E.P, Bac Pro) : artisanat et métiers d'art, comptabilité, maintenance des équipements industriels, secrétariat, ébénisterie, employé de commerce multi-spécialité, maintenance des systèmes mécaniques automatisés, ferronnier, menuisier fabricant de menuiserie/mobilier et agencement. **Rens. :** 102 avenue Jean Jaurès - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 21 95 81
www.lp-diderot.ac-reims.fr

INTEGRA ou comment rejoindre le système scolaire

La région Champagne-Ardenne et l'Education Nationale, avec le soutien de l'Union Européenne, ont mis en place le dispositif **INTEGRA** pour permettre aux demandeurs d'emploi de reprendre une formation initiale et d'obtenir un diplôme de l'Education Nationale ([sous conditions](#)).

- **Les bénéficiaires** : les champardennais de moins de 30 ans ayant interrompu depuis au moins un an un parcours de formation initiale et motivés pour élever leur niveau de qualification. Vous devez être inscrits à la Mission Locale du Nord Ouest Aubeois.
- **L'offre de formation INTEGRA** : elle permet de rejoindre les classes de terminales des lycées professionnels et technologiques de l'Académie de Reims, tous niveaux, toutes sections en fonction des places disponibles (C.A.P, B.E.P, Bac Professionnel et Bac technologique, B.T.S, Mention Complémentaire).

► Des financements sont mis en place pour vous aider. **Renseignez-vous auprès des organismes suivants :**

Mission Locale du Nord Ouest Aubeis

Rens. : coordonnées et horaires d'ouverture page 3.

Centre d'Information et d'Orientation - C.I.O

Rens. : coordonnées et horaires d'ouverture page 3.

Pôle Emploi à Romilly-sur-Seine

Rens. : coordonnées et horaires d'ouverture page 10.

Conseil Régional de Champagne-Ardenne

5 rue de Jéricho

51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Rens. : Tél. : 03 26 70 31 31

www.cr-champagne-ardenne.fr

Les niveaux d'études

Niveaux	Diplômes	Observations
Niveau V	C.A.P (Certificat d'Aptitude Professionnelle) C.A.P.A (C.A.P Agricole)	Il donne une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé permettant d'entrer rapidement dans la vie active. Il se prépare en 2 ans après la 3 ^{ème} ou en un an après le B.E.P.
	B.E.P (Brevet d'Etudes Professionnelles) B.E.P.A (B.E.P Agricole)	Il donne une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié. Il permet d'entrer dans la vie active ou de poursuivre ses études (Bac professionnel ou technologique). Il se prépare en 2 ans après la 3 ^{ème} , l'enseignement y est plus général qu'en C.A.P.
	M.C (Mention complémentaire)	Elle se prépare en un an, après un C.A.P ou un B.E.P et permet d'obtenir une qualification spécialisée.
Niveau IV	Bac professionnel	Il se prépare en 2 ans après un C.A.P ou un B.E.P. De nombreux établissements proposent de le préparer en 3 ans, après la 3 ^{ème} . Dans ce cas, les élèves se présentent aux épreuves du C.A.P ou du B.E.P en cours de cursus. Dès la rentrée 2009, le Bac Pro en 3 ans sera généralisé.
	B.T.M (Brevet Technique des Métiers)	Il se prépare en 2 ans en apprentissage (ou en formation continue), après un C.A.P ou un B.E.P, permettant d'acquérir une haute qualification professionnelle. Ce diplôme est délivré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
	B.P (Brevet Professionnel) B.P.A (B.P Agricole)	C'est un diplôme national attestant l'acquisition d'une haute qualification dans une activité professionnelle définie.
Niveau III	B.T.S (Brevet de Technicien Supérieur) B.T.S.A (B.T.S Agricole)	C'est un diplôme de niveau Bac+2 qui se déroule en 2 ans en formation initiale, en alternance ou en formation continue. Il permet d'entrer dans la vie active ou de poursuivre vos études.
	D.U.T (Diplôme Universitaire de Technologie)	C'est aussi un diplôme de niveau Bac+2 qui se déroule en 2 ans, en formation initiale, en alternance ou en formation continue. L'enseignement y est plus général qu'en B.T.S.
Niveau II	Diplôme Bac+3 et 4 à partir de la licence (Licence Professionnelle, Licence - Master - Doctorat, diplôme d'Ingénieur Maître, ...).	
Niveau I	Diplôme d'ingénieur, diplôme d'école de commerce .	

Tous ces diplômes concernent aussi bien les filières commerciales, industrielles, artisanales ou des services, n'hésitez pas à vous renseigner pour en savoir davantage :

- Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O) de Romilly-sur-Seine (cf. page 3) ;
- Centre de Documentation et d'Information (C.D.I) de votre établissement scolaire ;
- Mission Locale du Nord Ouest Aubeois (cf. page 3) ;
- Chambre d'Agriculture de l'Aube (cf. page 9) ;
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube (cf. page 8) ;
- Chambre de Commerces et d'Industries de l'Aube (cf. page 9).

Rechercher des informations sur un métier

Consultez les sites Internet suivants :

- www.metier-emploi-formation.org
- www.onisep.fr
- www.artisanat.info
- www.pole-emploi.fr
- www.troyes.cci.fr
- www.cm-troyes.fr

Les organismes de formation pour adultes

GRETA de l'Aube - Site de Romilly-sur-Seine - Ateliers de Pédagogie Personnalisée (A.P.P) :

Vous pouvez poursuivre ou reprendre une formation professionnelle, vous former en langues, préparer un concours, vous remettre à niveau en formations générales, valider vos acquis, etc.

Lieu de formation : lycée professionnel Denis Diderot, Romilly-sur-Seine.

Rens. : 7 rue Louis Pasteur (accueil provisoire)

10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 63 56

✉ greta.aube.romilly@ac-reims.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8H30 - 12H / 13H30 - 17H30

Vendredi 8H30 - 12H

Association de Formation Professionnelle pour Adultes - A.F.P.A

L'A.F.P.A propose une offre de services complète par l'orientation, la formation, la validation des acquis.

Rens. : 17 bis avenue du 8 mai 1945

10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 54 54

www.afpa.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8H - 12H / 13H30 - 17H

Vendredi 8H - 12H

Association Aubeoise pour le Développement de la Promotion Sociale et de la Formation Professionnelle - A.D.P.S

L'A.D.P.S propose des formations linguistiques, médicales/paramédicales/hospitalières/sanitaires/sociales, stages intensifs de soutien scolaire destinés aux collégiens et lycéens. Si vous êtes demandeur d'emploi, l'A.D.P.S vous accompagne en individuel ou en groupe. Vous pourrez réaliser des périodes en entreprise pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Rens. : à Troyes : 18 av. des Lombards - B.P 1065

10009 Troyes - Tél. : 03 25 71 10 71 - www.adps.fr

À Romilly-sur-Seine : 11 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Tél. : 03 25 21 48 41

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi 8H30 - 12H / 13H30 - 17H30

Mardi et mercredi 8H30 - 12H

Vendredi 8H30 - 12H / 13H30 - 16H30

Zoom sur l'alternance

Contrairement aux idées reçues, les formations en alternance ne concernent pas les élèves en échec scolaire. L'alternance vous permet de découvrir le monde du travail en entreprise, tout en étudiant au sein d'un établissement scolaire. Vous pouvez étudier du C.A.P au diplôme d'Ingénieur, en passant par le B.T.S, ou même le Doctorat (cf. tableau niveaux d'études page 6)! Alors renseignez-vous, ça vous concerne peut-être !

Le contrat d'apprentissage

L'apprentissage est une formation en alternance effectuée en partie en entreprise et en C.F.A (Centre de Formation d'Apprentis), permettant d'acquérir un savoir-faire théorique et professionnel, sanctionné par l'obtention d'un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique. La répartition du temps entreprise / C.F.A varie en fonction du diplôme préparé.

L'apprenti doit avoir entre 16 et 25 ans au début du contrat. Attention certains diplômes nécessitent des conditions particulières. C'est à vous de trouver un maître d'apprentissage. La rémunération varie selon l'âge et la progression dans le cycle de formation. Elle est calculée en pourcentage du S.M.I.C. Si vous avez moins de 16 ans rien ne vous empêche de vous renseigner sur les centres d'apprentissage.

Le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus (sans limite d'âge). Il permet d'acquérir une qualification professionnelle (sans forcément de diplôme à la clef) en alternance, dans tout organisme de formation public ou privé. Les bénéficiaires de 16 à 25 ans sont rémunérés en pourcentage du S.M.I.C selon leur âge et leur niveau de formation. Les salariés de 26 ans et plus perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au S.M.I.C ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Sites Internet utiles

- www.espacesmetiers-champagneardenne.org
- www.metier-emploi-formation.org
- www.enalternance.com
- www.lapprenti.com
- www.onisep.fr

Qui contacter ?

Pôle Emploi à Romilly-sur-Seine

Rens. : cf. page 10

Centre d'Information et d'Orientation - C.I.O

Rens. : cf. page 3

Si vous êtes scolarisé.

Mission Locale du Nord Ouest Aubeis

Rens. : cf. page 3

Si vous n'êtes pas scolarisé, et que vous avez entre 16 et 25 ans.

Chambre de Métier et de l'Artisanat - C.M.A

Le Centre d'Aide à la Décision (C.A.D) vous accompagne dans vos démarches de recherche d'apprentissage. Pour vous aider à tout moment lors de votre formation, un médiateur est à votre disposition. **Contact** : Audrey LAROCHE.

Rens. : 6 rue Jeanne d'Arc - BP 4104 - 10018 Troyes Cedex - Tél. : 03 25 82 62 00 - www.cm-troyes.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie - C.C.I

Listes d'entreprises et explications sur la législation. **Contact** : Liliane HOUBIN.

Rens. : 10 place Audiffred - BP 706 - 10001 Troyes Cedex - Tél. : 03 25 43 70 00 - www.troyes.cci.fr

Chambre d'Agriculture

Listes d'employeurs. **Contact** : Laure THOYER.

Rens. : 2 bis rue Jeanne d'Arc - BP 4080 - 10018 Troyes Cedex - Tél. : 03 25 43 72 72
www.aube.chambagri.fr

Forums, salons, rencontres ...

Des manifestations sur les formations, l'apprentissage etc., sont régulièrement organisées. N'hésitez pas à vous y rendre, elles vous permettent de vous documenter/vous renseigner sur des formations et des métiers, et de rencontrer le monde professionnel. En voici quelques exemples, d'autres peuvent s'ajouter, renseignez-vous !

Dates et lieux	Manifestations et description	Public	Renseignements
Début d'année À Troyes	« Forum Avenir Etudiant » : orientation post bac.	Lycéens	www.aveniretudianttroyes.fr
Février / mars	« Carrefour des Métiers » ou « Forum Etudiants »	Elèves de 2 ^{nde}	Lycée F. et I. Joliot Curie, Romilly-sur-Seine (cf. p. 5)
Avril Dans l'Aube	« Un jour, un jeune, une entreprise » : un chef d'entreprise consacre une journée à un jeune et lui fait découvrir son métier.	Collégiens, lycéens, étudiants	Fédération Française du Bâtiment de l'Aube - www.ffb10.ffbatiment.fr
Mai À Troyes	« Bravo les artisans » : rencontre avec des artisans et découverte des métiers au cœur des entreprises artisanales.	Collégiens	www.cm-troyes.fr
Juin À Troyes	« Rencontre jeunes - entreprises ».	16 - 25 ans	www.medef-aube.fr
Octobre À Troyes	« Journée de la création et de la reprise d'entreprise » : des experts vous conseillent.	Personnes désirant reprendre ou créer une entreprise	www.cm-troyes.fr www.troyes.cci.fr
Octobre Dans l'Aube	« Les coulisses du bâtiment » : visites de chantiers en cours de réhabilitation.	Tous	Fédération Française du Bâtiment de l'Aube - www.ffb10.ffbatiment.fr
Novembre À Troyes	« Les mercredis de l'avenir » : rencontres entre jeunes, professionnels et formateurs pour découvrir un secteur professionnel.	Lycéens, étudiants	B.I.J Troyes C.I.O Troyes

Chercher un emploi

Les organismes ci-dessous sauront vous informer et vous aider.

Pôle Emploi

Depuis le 1er janvier 2009, l'ANPE et l'ASSEDIC forment un organisme unique appelé « Pôle Emploi », vers lequel vous devez vous orienter pour toutes vos questions sur les annonces d'emploi, les aides au retour à l'emploi et l'indemnisation du chômage, les formations, etc.

Attention ! Ces horaires peuvent subir une évolution en cours d'année lors de la création du site unique POLE EMPLOI pour la réception des demandeurs d'emploi.

Mission Locale du Nord Ouest Aubeois

Si vous êtes âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire, la Mission Locale vous aide à rechercher un emploi ou une formation. Elle vous conseille aussi pour la rédaction de votre C.V, lettre de candidature, etc.

Point Relais Insertion Formation Emploi - P.R.I.F.E

Vous trouverez au P.R.I.F.E les interlocuteurs les plus aptes à répondre à vos questions. Des permanences sont assurées par le Pôle Emploi, la Mission Locale du Nord Ouest Aubeois, un chargé de suivi professionnel du R.M.I, le Cap Emploi Ohé Prométhée Aube, l'association Coup de Main. Ces interlocuteurs sauront vous aider : rédaction de C.V ou de courriers, accès aux offres d'emploi, documentation disponible, etc. Permanence de l'armée de terre chaque 3^{ème} mercredi du mois.

Association Coup de Main

Si vous avez plus de 18 ans, Coup de Main peut vous aider et vous accompagner dans vos démarches d'insertion professionnelle. Cette association met des demandeurs d'emploi à disposition de particuliers et de professionnels pour divers types de services.

Coup de Main pourra également vous proposer des solutions pour vos déplacements professionnels.

Cap Emploi Ohé Prométhée Aube

Si vous relevez d'un statut de «travailleur handicapé», Ohé Prométhée vous aide et vous conseille dans la recherche d'un poste adapté (conseils individualisés, mise en place d'un parcours d'insertion professionnelle, information sur les aides mobilisables en matière de maintien dans l'emploi). **Permanences à Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine sur RDV. Renseignez-vous !**

Rens. :

Pôle Emploi Union - 9 rue de l'Union - BP 155 - 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

Horaires d'ouverture :

Lundi 8H15 - 16H40,

Mardi/mercr./vend. 8H15 - 12H10 / 13H30 - 16H40, jeudi 10H - 12H10 / 13H30 - 16H40

Pôle Emploi Centre - Place des Martyrs - BP 160 - 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

Tél. : 3949 (numéro unique) - www.pole-emploi.fr

Coordonnées et horaires d'ouvertures page 3.

Rens. : 3 rue Gustave Flaubert (1^{er} étage)

10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 88 79

 prife@wanadoo.fr

Horaires d'accueil :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9H - 12H

Sur RDV pour les permanences.

Rens. : 6 rue Gabriel Willaume - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 84 05

 coup.de.main@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 9H - 12H / 14H - 18H

Vendredi 9H - 12H / 14H - 17H

Ou permanences au P.R.I.F.E à Nogent-sur-Seine

Tél. : 03 25 39 18 24

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9H - 12H

Rens. : 58 bd Gambetta - 10000 Troyes

Tél. : 03 25 49 27 17

Accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi 8H - 12H / 13H30 - 17H30

Vendredi 8H - 12H / 13H30 - 16H

Horaires d'ouverture du bureau :

Du lundi au jeudi 9H - 11H45 / 14H - 17H

Vendredi 9H - 11H45

► Pensez aussi aux **agences d'intérim et aux candidatures spontanées pour trouver un emploi ou un job !**
Rens. : consultez les pages jaunes ou rendez-vous directement dans les agences. Vous pouvez vous inscrire dans plusieurs agences d'intérim.

Création - reprise d'entreprise

Vous souhaitez créer votre propre activité ? Des aides existent, renseignez-vous !

- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube**
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aube**
- **Chambre d'Agriculture de l'Aube**

} Coordonnées page 9

Le B.A.F.A en bref ...

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de Centre de Vacances et de Loisirs** permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et adolescents. Vous devez avoir minimum 17 ans au premier jour de formation. L'inscription se fait auprès d'un organisme de formation agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Vous pouvez demander une aide pour le financement de cette formation.

Rens. : **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports - D.D.J.S**

Cité Administrative des Vassales - BP 3006 - 10012 Troyes Cedex - Tél. : 03 25 70 48 00 - www.ddjs10.fr

 dd010@jeunesse-sports.gouv.fr

Transports

Les permis de conduire

Permis	Âge	Véhicule	Observations
B.S.R (Brevet de Sécurité Routière)	À partir de 14 ans.	Cyclomoteurs / quadricycles / voiturettes.	Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 2 (A.S.S.R.2) obligatoire.
Permis A	Epreuve théorique : 17 ans et demi. Epreuve pratique : 18 ans.	Motocyclettes dont la puissance ne dépasse pas 100 CV, tricycles et quadricycles à moteur.	A.S.S.R.2 obligatoire.
Permis A1	16 ans.	Motocyclettes de 125 cm ³ max., d'une puissance de 11 kW max. Motocyclettes de moins de 125 cm ³ sans limitation de puissance.	A.S.S.R.2 obligatoire.

Les permis de conduire (suite)

Permis	Âge	Véhicule	Observations
Permis A.A.C (Apprentissage Anticipé de la Conduite)	À partir de 16 ans, sans limite d'âge.	Véhicules de catégorie B : dont le poids total en charge ne dépasse pas 3,5 tonnes et véhicules pouvant compter 9 places assises au plus.	Durée : 2 ans. Conduire au minimum 3 000 km, accompagné d'un adulte de 28 ans révolus. Gilet et triangle obligatoire dans le véhicule. A.S.S.R.2 obligatoire.
Permis B	Epreuve théorique : 17 ans et demi. Epreuve pratique : 18 ans.	Véhicules de catégorie B : dont le poids total en charge ne dépasse pas 3,5 tonnes et véhicules pouvant compter 9 places assises au plus.	Gilet et triangle obligatoire dans le véhicule.
Permis B1	16 ans minimum.	Tricycles et quadricycles lourds à moteur dont la puissance ne dépasse pas 15 kW, dont le poids à vide ne dépasse pas 550 kg.	A.S.S.R.2 obligatoire.

Permis de conduire des personnes à mobilité réduite

Une personne handicapée physiquement peut conduire un véhicule de catégorie A, A1, B ou B1 (voir tableau pages 11 et 12), spécialement aménagé par rapport à son handicap. La personne peut se présenter aux épreuves si elle a l'âge requis et si elle a été reconnue apte par la commission médicale départementale. Les épreuves sont aménagées en fonction du handicap.

Rens. : Préfecture de l'Aube - 2 rue Pierre Labonde - BP 372 - 10025 Troyes cedex - Tél. : 03 25 42 35 00
www.aube.pref.gouv.fr (rubrique « mon permis de conduire » : une liste de médecins agréés est à votre disposition) - courrier@aube.pref.gouv.fr

► Contactez aussi les **auto-écoles**, elles sont les mieux placées pour vous renseigner !

Pour tout savoir sur les démarches à effectuer : www.service-public.fr (cliquez sur « papiers » puis sur « papiers du véhicule et permis de conduire »). **Ou contactez les auto-écoles !**

Aides à la mobilité

► **Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne** met en place des dispositifs d'aide aux étudiants et aux apprentis. Si vous prenez le train tous les jours ou presque, si vous le prenez une fois par semaine entre votre domicile et le lieu de vos études, vous pouvez bénéficier (sous conditions) du « Libre études » ou du « Pass'études » qui vous donneront accès à des tarifs préférentiels.

Le Conseil Régional propose d'autres dispositifs d'aides à la mobilité pour les jeunes trouvant un premier emploi (sous conditions). **Rens. : www.cr-champagne-ardenne.fr**

► **Vous êtes salariés ou stagiaires de la formation professionnelle ?** La **S.N.C.F** propose des abonnements pour les déplacements fréquents entre votre domicile et votre lieu de travail (sous conditions). Coordonnées ci-dessous.

Train

► **Contactez la S.N.C.F - Auprès des gares de Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.**

Rens. : www.sncf.com - Tél. : 36 35 (0,34 € TTC / min., depuis poste fixe).

Des **lignes régulières** desservent **Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine et Troyes. Rens** : S.N.C.F (coordonnées ci-dessus), Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine, Maison de l'Information et « Accueil et Tourisme » (coordonnées page 21).

Car

- **Les Courriers de l'Aube** mettent en place des lignes régulières de car. **Rens** : Les Courriers de l'Aube - 46 avenue Marie de Champagne - B.P 3048 - 10012 Troyes Cedex - Tél. : 03 25 71 28 42 - www.courriersdelaubes.fr - Les horaires et parcours sont disponibles auprès de l'Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine, de la Maison de l'Information et d'Accueil et Tourisme (rens. page 21).
- **La S.N.C.F** dessert également certaines communes en car.

Vélo - V.T.T

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le vélo pour vos déplacements. Économique, pratique et non polluant, il ne nécessite pas de formation particulière. Mais vous devez respecter **un certain nombre de règles inscrites dans le code de la route**. Même en vélo une infraction au code de la route entraîne une contravention forfaitaire et dans certains cas un retrait de points de votre permis de conduire.

Équipement de votre vélo (ou V.T.T) - (pour tout savoir : www.securiteroutiere.gouv.fr) :

Équipement	Description	Obligatoire ou conseillé ?
Casque		Conseillé
Freins	Avant et arrière.	Obligatoire
Avertisseur sonore	Timbre ou grelot portant à au moins 50 m.	Obligatoire
Catadioptrés (dispositifs rétro réfléchissants)	À l'arrière : de couleur rouge. À l'avant : de couleur blanche. Sur les côtés et sur les pédales : de couleur orange.	Obligatoire
Feu avant et arrière	Jaune ou blanc.	Obligatoire la nuit ou quand la visibilité est insuffisante (brouillard, pluie,...)
Siège	Fixé au vélo.	Obligatoire pour le transport d'un passager

Logement

Trouver un logement

Les organismes ci-dessous vous aideront à trouver un logement : (suite page 14)

Plurihabitat Mon Logis S.A - Nogent-sur-Seine
2 rue du Parc - 10400 Nogent-sur-Seine
Tél. : 03 25 39 89 03 - www.mon-logis.fr

Plurihabitat Mon Logis S.A - Romilly-sur-Seine
8 mail Pablo Picasso - 10100 Romilly-sur-Seine
Tél. : 03 25 24 93 24 - www.mon-logis.fr

Aube Immobilier - Régisseur Nogent-sur-Seine
2 bis rue Anatole France - 10400 Nogent-sur-Seine
Tél. : 03 25 39 91 90
[✉ nogent@aube-immobilier.fr](mailto:nogent@aube-immobilier.fr)

Aube Immobilier - Agence Romilly-sur-Seine
9 place des Martyrs - 10100 Romilly-sur-Seine
Tél. : 03 25 24 71 18 [✉ romilly@aube-immobilier.fr](http://romilly@aube-immobilier.fr)

Aube Immobilier
47 rue Louis Ulbach - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 42 56 00 - www.aube-immobilier.fr

Troyes Habitat

4 place Langevin - BP 32 - 10001 Troyes Cedex
Tél. : 03 25 71 17 17 - www.troyes-habitat.com
[✉ contact@troyes-habitat.com](mailto:contact@troyes-habitat.com)

- **Les mairies** possèdent souvent des listes de propriétaires privés.
- Certaines **agences immobilières** proposent des frais d'agence intéressants pour les étudiants.
- **Les notaires, offices notariaux et les huissiers** proposent aussi des locations.

Centre Communal d'Action Sociale de Romilly-sur-Seine - C.C.A.S : service du logement. Une liste de propriétaires privés est disponible.

Rens. : 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 47 40

C.C.A.S de Nogent-sur-Seine

Rens. : Hôtel de Ville - 27 Grande Rue Saint Laurent
10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 42 00

Aides au logement

Loca-pass : des aides pour l'accès au logement (avance de caution, garantie de paiement du loyer et des charges) existent, vous pouvez peut-être en bénéficier sous conditions.

Rens. : Comité Interprofessionnel du Logement de l'Aube - 29 rue des Quinze Vingts - BP 71 - 10002 Troyes Cedex - Tél. : 03 25 73 37 58
www.cilda.com -  info@cilda.com

Caisse d'Allocations Familiales - C.A.F

La C.A.F peut, sous conditions, vous apporter une aide financière au logement.

Rens. : 15 avenue Pasteur - B.P 507 - 10031 Troyes
www.caf.fr - Tél. : 0 820 25 10 10 (0,12 € TTC /min, depuis un poste fixe)

- Des techniciens-conseils assurent des permanences dans certaines communes : cf. page 15.

Santé, prévention

- **Si vous êtes scolarisé (collégien, lycéen ou étudiant)**, vous pouvez parler de vos problèmes au personnel infirmier de votre établissement. Les infirmiers (ères) sauront vous aider.
- **Mission Locale du Nord Ouest Aubeois (Romilly-sur-Seine)** : si vous êtes inscrit à la Mission Locale, une infirmière et une psychologue, soucieuses de répondre pleinement à vos attentes concernant votre santé ou vos problèmes personnels, peuvent vous proposer des entretiens individuels et confidentiels. Si vous le désirez vous pouvez aussi effectuer un bilan de santé au centre d'examen d'Auxerre, pris en charge en totalité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M) de l'Aube.

Pour les rencontrer, prenez rendez-vous directement avec elles à la Mission Locale. Coordonnées page 3.

Centres de consultation

Il existe des centres de consultations psychologiques **gratuites et anonymes**. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un des psychologues.

Centre Médico-Social

Rens. : 6 rue des Ormes - 10100 Romilly-sur-Seine -
Tél. : 03 25 24 74 01

Centre de Santé Mentale

Consultations médico-psychologiques de l'Aube - adultes.

Rens. : 1 avenue du Château - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 80 46

Prémices : service de soins psychiques pour enfants et adolescents

Centre médico-psychologique (C.M.P), Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P). Une équipe de professionnels est à votre disposition.

Rens. : place de l'église Saint-Martin - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 21 95 28

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Il vous accueille si vous êtes scolarisé. Vous trouverez une aide concernant : la psychothérapie, la rééducation orthophonique / scolaire (**dyslexie**,...), etc.

Rens. : 11 rue Gornet Boivin - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 96 20

Assistant(e)s sociaux(les) et / ou accueil C.A.F

Direction Départementale des Actions Médico-sociales - D.I.D.A.M.S

Elle vous accompagne dans différents domaines : protection maternelle infantile (alimentation, sommeil, suivi à domicile, etc.), Allocation Personnalisée d'Autonomie, santé, logement, emploi (R.M.I), etc. **Rens. :** Centre Médico-social D.I.D.A.M.S - 6 rue des Ormes - Tél. : 03 25 24 74 01 - [✉ circo.romillysurseine@cg10.fr](mailto:circo.romillysurseine@cg10.fr)

Vous pouvez rencontrer un(e) assistant(e) social(e) ainsi qu'un(e) conseiller(ère) C.A.F pour parler de vos problèmes personnels, pour vous renseigner sur vos droits ou pour tout conseil :

Mairie de Marcilly-le-Hayer : 3^{ème} lundi du mois.
Tél. : 03 25 21 70 36

Mairie de Marigny-le-Châtel : Lundi (sauf le 3^{ème} du mois) de 14H à 17H. Tél. : 03 25 21 52 32

Mairie de Nogent-sur-Seine : D.I.D.A.M.S. 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois.

Mairie de Villenauxe-la-Grande : 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois. **Rens. :** D.I.D.A.M.S de Romilly-sur-Seine.

Romilly-sur-Seine

Vous êtes romillon : contacter le C.C.A.S - Tél. : 03 25 39 47 40 - Local des permanences - 12 rue Arago (près de l'église).

Personnes extérieures : D.I.D.A.M.S de Romilly-sur-Seine.

Accueil C.A.F (au Local des permanences) : lundi 13H30 - 16H, Vendredi 9H30 - 11H

Numéros d'urgence

Nous avons tous besoin d'aide un jour. Ces numéros de téléphone sont là pour vous aider :

Organisme	Téléphone	Coût de l'appel
Accueil sans abri	115 ou 0 800 306 306	Gratuit depuis poste fixe
Allô enfance maltraitée	119 ou 0 800 559 557	Gratuit depuis poste fixe
N° urgence sourds / malentendants	01 43 25 13 50	Appel local
SIDA info service	0 800 840 800	Gratuit depuis poste fixe
SOS amitié	03 25 73 62 00	Appel local
SOS femmes battues	03 25 73 26 26	Appel local

Situations d'urgence

Halte Amitié Jeune - H.A.J

C'est le Service de Prévention de Romilly-sur-Seine : vous êtes romillon et vous rencontrez des problèmes (professionnel, scolaire, familial ou autre), n'hésitez pas à contacter la H.A.J. Divers ateliers et activités sont proposés.

Rens. : 32 boulevard Robespierre - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 63 59

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi 10H - 12H, vendredi 14H - 17H

Sur RDV en dehors de ces horaires

Sexualité

Les Centres de Planification Familiale

Vous vous posez des questions sur votre sexualité, la contraception, les maladies sexuellement transmissibles ou l'interruption volontaire de grossesse ? Vous pourrez discuter de vos difficultés en toute confiance : les consultations sont **gratuites, anonymes et accessibles à tous.**

Rens. :

Romilly-sur-Seine : rue Jean Jaurès (centre hospitalier, du côté de l'entrée des urgences).
Tél. : 03 25 39 73 68. Appelez pour avoir un RDV.

Planning Familial de Troyes : 2 rue du Général Saussier - 10000 Troyes - Tél. : 03 25 73 20 06

Assurance maladie

► L'assurance maladie couvre les risques liés à la maladie, la maternité, l'invalidité et le décès. Elle assure le remboursement des soins, l'aide aux plus démunis (C.M.U, ...), le paiement d'indemnités, le contrôle des dépenses de santé et promeut les programmes de prévention et d'éducation à la santé.

► **L'inscription** à un régime d'assurance maladie est **obligatoire dès l'âge de 16 ans**. Les modalités de votre couverture maladie dépendent de votre situation : lycéen, étudiant, salarié, sans emploi, moins de 20 ans, plus de 20 ans, etc. N'oubliez pas de signaler tout changement dans votre situation (emploi, adresse, situation familiale ...).

Pour en savoir plus : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube - C.P.A.M

113 rue Etienne Pédron - 10030 Troyes Cedex

Tél : 36 46 (prix d'un appel local depuis poste fixe) -

www.ameli.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8H30 - 16H30

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi 8H - 17H

► Point d'accueil local

13 rue Jean-Jacques Rousseau - B.P 161

10105 Romilly-sur-Seine Cedex

► Permanence d'accueil locale

Mairie de Nogent-sur-Seine

2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois 9H - 12H

► L'assurance maladie couvre la part obligatoire des dépenses de santé. Pour être remboursé en totalité vous pouvez choisir une **mutuelle complémentaire**.

► **Si vous êtes étudiant**, c'est une mutuelle étudiante qui fait office de régime d'Assurance Maladie. En général, à la rentrée scolaire, des intervenants vous expliquent les démarches à suivre.

Consultations médicales

Médecin traitant

Si vous avez plus de 16 ans et êtes bénéficiaire de l'assurance maladie, vous devez déclarer un médecin traitant à votre caisse, afin de bénéficier du meilleur taux de remboursement de vos dépenses de santé.

Rens. : votre médecin ou la C.P.A.M (coordonnées ci-dessus).

La Maison Médicale Libérale de Garde (M.M.L.G) de Romilly-sur-Seine

Service de consultations médicales d'urgence, au centre ville face à la gendarmerie. Pour la contacter vous devez appeler le Centre 15.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 20H - 24H, samedi 14H - 24H
Dimanche 9H - 24H
61 rue de la Boule d'Or - 10100 Romilly-sur-Seine

Dépendances

Les problèmes de dépendances peuvent vous toucher à n'importe quel moment. Que ce soit le tabac, l'alcool, le cannabis ou autres, des personnes qualifiées peuvent vous aider, n'hésitez pas à appeler ces numéros :

Organisme	Téléphone	Coût de l'appel
Alcooliques Anonymes	03 26 05 06 04	Appel local
Drogue Info Service	0 800 23 13 13	Gratuit depuis poste fixe
Écoute alcool	0 811 91 30 30	Appel local d'un poste fixe
Écoute cannabis	0 811 91 20 20	Appel local d'un poste fixe
SOS alcool	03 25 72 33 33	Appel local

► Accueil Liaisons Toxicomanies - A.L.T

Centre d'accueil et de soins, spécialisé pour les usagers de drogues. Consultations psychologiques, médicales, sociales et éducatives. Lieu de prévention et d'information.

Le Bus Contact Santé : mis en place par l'A.L.T pour l'échange de seringues, la réduction des risques infectieux, l'information et la prévention. Le bus stationne en différents lieux de Troyes, 3 soirs par semaine : boulevard Gambetta (petits jardins), boulevard Danton, quai de l'Abattoir, rond point Patton.

Reqs. : 35 rue du Cloître Saint Etienne
10000 Troyes - Tél. : 03 25 80 56 01

Horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi 9H - 12H / 14H - 18H,
Samedi 9H - 12H

Horaires bus :

Mardi, mercredi et jeudi 18H30 - 22H30
Tél. : 03 25 80 56 01

La vie à deux, avoir un enfant

Vivre à 2, mais comment ?

Le tableau ci-dessous récapitule et résume les différentes situations de vie à deux :

Situation	Résumé	Particularités
Union libre / concubinage	Union entre 2 personnes de même sexe ou de sexe différent, vivant en couple. Cette union doit présenter un caractère de stabilité et de continuité.	Vous êtes généralement considéré comme célibataire : cependant, certaines administrations vous attribuent les mêmes avantages que les couples mariés (S.N.C.F, Sécurité Sociale, C.A.F, etc.). Vous pouvez demander un certificat de vie commune auprès de votre mairie, mais rien n'oblige les maires à délivrer ce certificat.
Pacs (Pacte Civil de Solidarité)	Vous devez être majeur, de même sexe ou non. Aucune condition de nationalité n'est exigée.	Le Pacs s'établit au greffe du Tribunal d'Instance de votre résidence commune . Il vous permet de mettre certains biens en commun. L'imposition sur les revenus est commune (après la date d'enregistrement du Pacs).

Situation	Résumé	Particularités
Mariage	Vous devez être majeur et de sexe différent. Chacun des futurs époux doit donner son consentement, n'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance avec le futur conjoint, ne pas être marié en France ou à l'étranger.	La célébration du mariage doit être faite par un officier de l'état civil , en présence de 2 à 4 témoins choisis par les époux. Le mariage est donc civil avant tout. Le contrat de mariage n'est pas obligatoire et il en existe plusieurs. Vous devez contacter un notaire pour l'établir.

Chacune de ces situations nécessitent de fournir un certain nombre de documents. Si vous souhaitez plus de renseignements, allez sur **www.service-public.fr** ou **contactez la mairie de votre commune**.

Maternité

Déclaration de grossesse et examens médicaux nécessaires

Lorsque vous avez connaissance de votre grossesse, vous devez la déclarer à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M) et à votre Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) avant la fin du 3^{ème} mois de votre grossesse, au moyen de l'imprimé « Premier examen médical prénatal » (également appelé « Vous attendez un enfant »), remis par votre médecin ou votre sage-femme. **Rens. :** C.P.A.M (coordonnées page 16) et C.A.F (coordonnées page 14).

► Vous recevrez chez vous le « **Guide de surveillance médicale de la mère et du nourrisson** ». Il vous indique le calendrier des examens médicaux à effectuer avant et après l'accouchement, pour vous et votre enfant. **Renseignez-vous auprès de votre C.P.A.M.**

► **Déclaration de naissance :** elle est obligatoire pour tout enfant dans les 3 jours qui suivent la naissance. Pour les parents non mariés la déclaration ne vaut pas reconnaissance, sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Ainsi, pour établir la filiation, une démarche de reconnaissance volontaire doit être faite. La déclaration est établie à la mairie du lieu de naissance par un officier de l'état civil qui vous remet un carnet de santé. **Rens. :** www.service-public.fr et auprès de votre mairie.

Congé maternité et congé paternité

► **Congé maternité :** quand vous êtes salariée, vous avez droit à un congé maternité. Sa durée varie en fonction du nombre d'enfants dont vous accouchez ou que vous aviez avant d'accoucher. **Pour tout savoir**, contactez le **responsable du personnel** de votre entreprise ou votre C.P.A.M (coordonnées page 16).

► **Congé paternité :** tous les pères salariés (quelle que soit la nature de leur contrat) y ont droit ainsi que les stagiaires de la formation professionnelle continue et les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'un des revenus de remplacement (allocation de l'assurance chômage, Allocation de Solidarité Spécifique, etc.). La durée du congé paternité est variable en fonction du nombre de naissances. **Rens. :** auprès de votre C.P.A.M (coordonnées page 16).

Citoyenneté

La citoyenneté se définit aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité. Un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote. En votant ou en vous faisant élire, vous faites valoir votre point de vue.

Le recensement

Dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire, vous devez obligatoirement vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Celle-ci vous remettra une **attestation de recensement**. Conservez la : vous en aurez besoin pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P, B.E.P, Baccalauréat, permis de conduire, etc).

Voter, c'est s'exprimer !

Qui peut voter ?	Toutes les personnes de nationalité française, ayant 18 ans et jouissant de droits civiques et politiques. Pour les élections municipales et européennes, les ressortissants d'états membres de l'Union Européenne peuvent aussi voter. Il faut préalablement être inscrit sur les listes électorales.
Où s'adresser, se renseigner ?	Après de votre mairie.
Quels documents faut-il pour s'inscrire ?	Il vous faut une pièce d'identité, un justificatif de domicile, ou tout document prouvant que vous résidez dans la commune.
Quand s'inscrire ?	Les inscriptions se font toute l'année du 2 janvier au 31 décembre, mais elles ne sont effectives qu'au 1er mars de l'année suivante. Par exemple, si vous vous inscrivez le 15 novembre 2009, vous ne pourrez voter qu'à partir du 1er mars 2010.
Inscriptions d'office sur les listes électorales	Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales de leur commune de résidence.
La carte électorale	Un récépissé vous sera remis lorsque vous déposerez votre demande d'inscription. La carte d'électeur est envoyée à votre domicile dans les premiers jours de mars.

Être élu : pourquoi, comment ?

À 18 ans il est possible d'être élu dans un Conseil Municipal. Les Conseillers Municipaux, élus pour 6 ans, représentent les habitants de la commune. Pour être élu au Conseil Municipal, il faut :

- ▶ Avoir 18 ans révolus (sauf le Maire : 21 ans révolus)
- ▶ Avoir satisfait aux obligations du service national
- ▶ Avoir un certain lien avec la commune (par exemple, être électeur dans la commune)

Pour tout savoir sur le Conseil Municipal : www.vie-publique.fr - cliquez sur « Repères », puis sur « Découverte des Institutions », enfin sur « les collectivités territoriales ».

Journée d'Appel à la Préparation à la Défense (J.A.P.D)

La J.A.P.D est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans. C'est une occasion de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des métiers et spécialités civils et militaires qu'offre aujourd'hui la Défense aux jeunes. En fin de journée un **certificat de participation** vous est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Rens. : Centre du Service National - 1 A avenue du Général Sarrail - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 22 29 50 - www.defense.gouv.fr

Solidarité et humanitaire

Vie associative

La plupart des actions humanitaires ou solidaires sont menées par des associations. Vous souhaitez vous impliquer dans leurs projets ? Différentes possibilités s'offrent à vous :

- ▶ **Le bénévolat** : consiste à s'engager dans une action visant à l'épanouissement des personnes ou à l'amélioration des conditions de vie dans la cité sans en exiger aucune rétribution.
- ▶ **Le don** : participation aux actions d'une association, par exemple en donnant de l'**argent**, des **vêtements** ou même de la **nourriture**, ou bien en vous impliquant ponctuellement dans les actions de l'association.

Si vous êtes passionné par quelque chose et souhaitez partager votre passion, il existe un **réseau national des « Juniors Associations »** : il vous permet de mieux comprendre le fonctionnement d'une association et vous explique comment vous investir quand vous avez moins de 18 ans. **Rens.** : www.juniorassociation.org

Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C 1)

Elle remplace l'A.F.P.S (Attestation de Formation aux Premiers Secours). Elle ne nécessite **aucune connaissance particulière** : tout le monde peut suivre le stage **à partir de 10 ans**.

La formation dure une dizaine d'heures, découpées en demi-journées, soirs ou week-ends selon les stages. Les situations d'accident sont abordées en 8 modules : « la protection, l'alerte, la victime s'étouffe, la victime saigne, la victime est inconsciente, la victime ne respire plus, la victime se plaint d'un malaise et la victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, fracture, ...) ». C'est une **formation pratique** reposant sur l'apprentissage de gestes et la **mise en situation concrète** avec des simulations d'accidents. Cette formation vous permet de réagir dans les situations d'urgence.

Rens. :

Croix Rouge Française sur www.croix-rouge.fr

Délégation Locale - 19 rue du 8 mai 1945 - 10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 16 95

Don du sang et des organes

- ▶ **Don du sang** : la transfusion sanguine est utilisée dans le traitement de nombreuses pathologies. Le don du sang est donc indispensable pour sauver des vies. Vous-même vous pouvez donner votre sang à condition d'**avoir au moins 18 ans**.
Rens. : Etablissement Français du Sang - www.efs.sante.fr
- ▶ **Don d'organes** : la transplantation d'organes est le seul espoir de vie pour de nombreuses personnes. Vous devez être majeur ou bien avoir une autorisation de votre représentant légal (en général vos parents) si vous souhaitez vous engager à faire un don. N'hésitez pas à en parler avec vos parents.
Rens. : Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus Humains - www.france-adot.org

Sports, loisirs et sorties, manifestations

Listes d'associations : où les trouver ?

Vous souhaitez adhérer à une association ou vous renseigner ? Ces organismes pourront vous conseiller.

Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine - 53 rue des Fossés - 10400 Nogent-sur-Seine - Tél./fax : 03 25 39 42 07
www.tourisme-nogentais.fr
✉ otnogentaisvalleedeseine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 14H - 17H30
Du mardi au samedi 9H - 12H30 / 14H - 17H30
En juillet et août le dimanche 10H - 12H
Fermé les jours fériés

Maison de l'Information - 8 rue du Général de Gaulle 10100 Romilly-sur-Seine - Tél./fax : 03 25 24 87 80
www.ville-romilly-sur-seine.fr
✉ info.romilly@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi 8H30 - 12H / 13H30 - 18H, jusqu'à 17H le vendredi
Samedi 9H - 12H / 14H - 17H
Fermé les dimanches et jours fériés

Service municipal Accueil et Tourisme
23 place Georges Clemenceau - 10370 Villenauxe-la-Grande - Tél. : 03 25 21 38 94
www.villenauxe-la-grande.fr
✉ tourisme.villenauxe10@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Du mardi au dimanche 10H - 12H30 / 14H30 - 19H
Fermé le lundi

Espace Animation Jeunesse de Romilly-sur-Seine
18 impasse Léon Moussinac - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 73 08 - ✉ e.a.j@orange.fr

Rens. : coordonnées page 3.

▶ **Contactez aussi votre Mairie** pour avoir une liste d'associations.

Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine mettent à votre disposition un guide des associations.

Activités extra scolaires

Les organismes suivants proposent un large éventail d'activités : n'hésitez pas à les contacter !

Centre de Gestion et d'Animation de Marigny-le-Châtel - C.G.A.M

Il vous propose diverses activités de loisirs, sportives et culturelles, ainsi que des sorties et des camps. Accompagnement de vos projets. Programme disponible à la mairie de Marigny-le-Châtel.

Rens. : Mairie de Marigny-le-Châtel
3 rue Georges Clémenceau
10350 Marigny-le-Châtel - Tél. : 08 11 03 55 10
✉ marigny.cgam@laposte.net

Espace Animation Jeunesse de Romilly-sur-Seine
Des animateurs vous accueillent et vous proposent de nombreuses activités, des ateliers sur des thèmes variés (théâtre, cinéma, radio, musique, « défi robotique », ...). N'hésitez pas à vous renseigner, l'Espace Animation Jeunesse organise des activités pendant et en dehors des vacances.

Rens. : coordonnées page 3.

Les Passeports Juniors et Jeunes

Un Passeport Juniors (8 - 11 ans) et un Passeport Jeunes (12 - 20 ans) ont été mis en place par la ville de Romilly-sur-Seine. Ils vous donnent accès à des réductions (spectacles, commerçants de la ville, etc.). Tarif : 5 €.

Rens. : Espace Animation Jeunesse (cf. page 3) et Maison de l'Information (coordonnées ci-dessus).

Maison de la Jeunesse et de la Culture de Marigny-le-Châtel / Saint-Flavy - M.J.C

De nombreuses activités vous sont proposées (culture, sport, sorties, etc.).

Maison de la Jeunesse et de la Culture Jean Guillemin de Romilly-sur-Seine - M.J.C

De nombreuses activités vous sont proposées (culture, sport, sorties, etc.).

Local de Développement Social de Nogent-sur-Seine

Pendant les vacances scolaires, vous pouvez participer aux activités (jusqu'à 17 ans) : sport, jeux de société, stages d'initiation et de découverte, ...

► **L'Outil en Main** : vous avez entre 9 et 14 ans et souhaitez vous initier sur les métiers du patrimoine et manuels ? L'Outil en Main vous propose des ateliers avec des artisans et gens de métier, qui vous transmettront leur savoir-faire et leur passion.

Rens. : (siège social) Mairie de Nogent-sur-Seine - 27 Grande Rue Saint Laurent - 10400 Nogent-sur-Seine
Tél. : 06 13 14 55 49 - www.loutilenmain.asso.fr - [✉ loutilenmaindunogentais@laposte.net](mailto:loutilenmaindunogentais@laposte.net)

Rens. : place de l'Église - 10350 Marigny-le-Châtel
Tél. : 03 69 61 80 88 - www.mj-marigny.fr

[✉ mjcmarigny@orange.fr](mailto:mjcmarigny@orange.fr)

Horaires d'accueil : lundi et jeudi 16H30 - 17H30

Rens. : 4 rue Julian Grimau - 10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 59 90

[✉ mjcromilly@wanadoo.fr](mailto:mjcromilly@wanadoo.fr)

Horaires d'accueil :

Du lundi au mercredi 9H - 12H / 13H30 - 18H

Jeudi et vendredi 9H - 12H / 13H30 - 17H30

Rens. : rue du 8 mai 1945 - 10400 Nogent-sur-Seine
Tél. : 03 25 39 06 52



Spectacles et concerts

Nogent-sur-Seine - Rens. : Office de Tourisme à Nogent-sur-Seine (p. 21).

Romilly-sur-Seine - Rens. : Maison de l'Information à Romilly-sur-Seine (p. 21).

Villenauxe-la-Grande - Rens. : Accueil et Tourisme à Villenauxe-la-Grande (p. 21).

OGEC - Office de Gestion des Equipements Culturels de Nogent-sur-Seine : pour toute information et réservation de la saison culturelle de Nogent-sur-Seine. **Tél.** : 03 25 39 51 61

► Les programmes des saisons culturelles du territoire et des alentours sont également disponibles à l'Office de Tourisme à Nogent-sur-Seine, à la Maison de l'Information et à Accueil et Tourisme (p. 21).



Sorties culturelles

Musée Paul Dubois - Alfred Boucher

À Nogent-sur-Seine. Peinture et sculpture des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, archéologie.

Tarifs : 1,50 € et 3 €.

Rens. : Tél. : 03 25 39 71 79

www.musee-nogent-sur-seine.fr

Ouvert tous les jours de mai à octobre, sauf le mardi
Ouvert samedi et dimanche en novembre, février, mars et avril. Fermé en décembre et janvier.

Musée vivant de la Bonneterie

À Romilly-sur-Seine. Démonstrations par d'anciens bonnetiers de fabrication de chaussettes et du tricot élastique. Tarif : 2 €.

Rens. : Tél. : 03 25 24 00 27

<http://membres.lycos.fr/romillypatrimoine/vie.htm>

CAMAC - Centre d'art contemporain

Lieu de rencontre créatif pour les arts à Marnay-sur-Seine. 5 à 7 expositions par an et des animations ponctuelles. Entrée libre.

Rens. : Tél. : 03 25 39 20 61

www.camac.org

Pavillon Henri IV - Nogent-sur-Seine

Cette ancienne demeure en pans de bois, sert aujourd'hui d'écrin à des expositions variées.

Rens. : Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine (coordonnées page 21).

Château de la Motte-Tilly

Château du XVIII^{ème} siècle, classé Monument Historique depuis 1946. Manifestations et expositions organisées.

Tarifs : 7 € plein tarif - 4,50 € tarif réduit (château et parc), 3 € visite du parc - gratuit moins 18 ans, chômeurs, bénéficiaires du R.M.I.

Rens. : Tél. : 03 25 39 99 67

www.la-motte-tilly.monuments-nationaux.fr

Ouvert du mercredi au dimanche :

Du 15 mai au 15 septembre 10H - 12H / 14H - 18H

Du 16 septembre au 14 mai 14H - 17H30

Fermé les 1^{er} janvier et 25 décembre

Expositions temporaires : renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme à Nogent-sur-Seine, la Maison de l'Information à Romilly-sur-Seine et Accueil et Tourisme à Villenauxe-la-Grande (cf. p. 21).

Sorties nature et respect de l'environnement

Association Nature du Nogentais - A.N.N

Pour mieux connaître le patrimoine naturel local, l'A.N.N organise des randonnées de découverte et des expositions.

Rens. : Chemin de l'Île aux Ecluses - Maison des Eaux - 10400 Nogent-sur-Seine

Tél. : 03 25 39 19 92

<http://pagesperso-orange.fr/ANN./index.htm>

✉ associationnatureduogentais@orange.fr

Jardin Botanique de Marnay-sur-Seine

Découvrez la diversité du monde végétal dans ce jardin labellisé « Jardin Botanique de France ». Expositions thématiques, stages, etc. **Tarifs** : 2,50 € (tarif réduit) - 5 € (plein tarif) - gratuit moins de 12 ans.

Rens. : Tél. : 03 25 21 94 18

www.jardin-botanique.org

✉ jardin@jardin-botanique.org

Ouvert du 15 avril au 15 octobre :

Du mardi au vendredi 9H - 12H / 14H - 18H

Le samedi 10H - 12H / 14H - 19H

Les dimanches et jours fériés 15H - 19H

Bibliothèques

Marcilly-le-Hayer

Gratuit pour les habitants de Marcilly-le-Hayer et des communes alentours.

Rens. : rue de la Poste - 10290 Marcilly-le-Hayer

Tél. : 03 25 21 80 41

Horaires d'ouverture : Mardi et samedi 10H - 11H30, mercredi 14H - 16H, vendredi 17H - 19H

Marigny-le-Château

Inscription gratuite. Vous pouvez emprunter 3 livres et 3 périodiques pendant 3 semaines. Accès Internet.

Rens. : place de l'Eglise - 10350 Marigny-le-Château

Tél. : 03 25 21 59 66 - **Horaires d'ouverture** :

Mercredi 15H - 18H, vendredi 17H - 19H

Mesnil-Saint-Loup

Inscription gratuite. Accès Internet gratuit, CD ROM disponibles.

Rens. : place du Terreau - 10190 Mesnil-Saint-Loup

Tél. : 03 25 73 12 24 - **Horaires d'ouverture** :

Mardi 16H30 - 18H30, jeudi 17H30 - 19H

Vendredi 18H30 - 19H30, samedi 10H30 - 12H

Bibliothèque Municipale Espace Boeswillwald de Nogent-sur-Seine

Tarifs : gratuit moins de 18 ans. **Nogentais** : 6,70€ / an. **Extérieurs** : 13,50€ / an. Possibilité d'emprunter 3 livres, 3 magazines et 2 CD audio pendant 3 semaines. Animations régulières : lectures, expositions. « L'heure du conte » : les mercredis à 11H et 15H15.

Rens. : 3 rue François Bachimont

10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 17 46

✉ bibliotheque.nogent@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 14H - 18H, mardi 14H - 19H

Mercredi 9H - 12H / 13H30 - 17H30

Vendredi 14H - 18H

Samedi 8H30 - 12H / 13H30 - 16H

Bibliothèque Municipale de Pont-sur-Seine

Tarifs : habitants de Pont-sur-Seine : 7,50 €.

Habitants extérieurs : 12 €.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Rens. : 6 Grande Rue - 10400 Pont-sur-Seine

Tél. : 03 25 21 73 27 - **Horaires d'ouverture** :

Mercredi et vendredi 15H - 18H. Fermé le vendredi en juillet et août.

Bibliothèque intercommunale François Mitterrand - Romilly-sur-Seine

Gratuit pour tous. Possibilité d'emprunter 5 livres à la bibliothèque François Mitterrand, mais également 5 livres à la bibliothèque de la Maison de l'Enfance (annexe).

Bibliothèque intercommunale de la Maison de l'Enfance (annexe de la bibliothèque communale François Mitterrand)

Conditions d'accès : cf. ci-dessus.

Rens. : 22 boulevard Maximilien Robespierre
10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 21 24

✉ bme@mairie-romilly-sur-seine.fr

Rens. : 70 avenue Pierre Brossollet
10100 Romilly-sur-Seine - Tél. : 03 25 24 03 98

✉ bibliotheques.ccprs10@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Mardi 14H - 19H, mercredi 10H - 12H / 14H - 19H
Vendredi 14H - 18H, samedi 10H - 12H / 14H - 18H
Fermé le samedi en juillet et août.

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi 16H30 - 19H

Mercredi 14H - 18H, samedi 14H - 17H

Vacances scolaires : mardi et vendredi 14H - 17H, mercredi 14H - 18H

Villenauxe-la-Grande

Gratuit jusqu'à 16 ans. 8 € / an pour les plus de 16 ans. Accès Internet gratuit.

Rens. : 35 rue du Perrey - 10370 Villenauxe-la-Grande - Tél. : 03 25 21 31 65

✉ bibliot.villenauxe@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi 9H - 12H / 14H - 18H, mercredi et jeudi 14H - 18H, samedi 14H - 16H30



Musique, danse, théâtre

Conservatoire Municipal de Musique Agréé

17 place des Martyrs - 10100 Romilly-sur-Seine
Tél. : 03 25 24 72 25

École de Musique du Nogentais

Espace Boeswillwald - 3 rue François Bachimont
10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 86 66

Espérance Danse - Nogent-sur-Seine

Rens. : Mme BORGOGNO - Tél. : 06 08 90 88 96

Ateliers théâtre municipaux - Nogent-sur-Seine

Au Théâtre municipal - avenue Pasteur - 10400 Nogent-sur-Seine - **Rens.** : service culturel - mairie de Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 42 24



Piscine

Piscine municipale de Nogent-sur-Seine - Camping - 10400 Nogent-sur-Seine - Tél. : 03 25 39 90 82



Parcs animaliers

Parc du Moulin Rouge à Ossey-les-Trois-Maisons

Parc animalier à la végétation dense, aire de jeux, boulodrome, coin pique-nique, etc. Animaux domestiques et sauvages : canards, moutons, autruches, kangourous, ... **Tarifs** : 3,50 € et 2 € (enfants de 3 à 10 ans), gratuit moins de 3 ans.

Rens. : Tél. : 03 25 24 10 28 ou 06 81 95 99 51

✉ parcduoulinrouge@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du 01/02 au 30/03 : 10H - 18H. Du 01/04 au 15/11 : 10H - 19H. Du 15/11 au 01/02 : sur RDV.
Tous les jours pendant les vacances scolaires.

Ferme pédagogique de Romilly-sur-Seine

Plus d'une centaine d'animaux (lamas du Pérou, moutons du Cameroun, ...), espaces de détente aménagés (bassin à poissons, volière, mini-golf, ...). Entrée libre.

Rens. : Tél. : 03 25 24 10 28 - **Horaires d'ouverture :**

Vacances scolaires : du lundi au vendredi 14H30 - 18H30, samedi et dimanche 14H30 - 18H

Du 01/04 au 31/10 : mardi, mercredi et vendredi 14H30 - 18H30, samedi et dimanche 14H30 - 18H.

Du 01/11 au 31/03 : mardi, mercredi et vendredi 14H30 - 17H30

Sortir entre amis

Discothèques

La Grotte, à Maizières-la-Grande-Paroisse
Le Cellier Saint Vincent, à Bethon (Marne)

Rens. :

Tél. : 03 25 24 93 39
Tél. : 03 26 80 43 51

Cinémas

L'Eden à Romilly-sur-Seine
Cinéma Lumière à Nogent-sur-Seine

Rens. : (programme)

Tél. : 08 92 68 73 40 (0,34 € / minute)
Tél. : 08 92 68 31 47 (0,34 € / minute)

► Les programmes et tarifs des cinémas sont également disponibles auprès de l'Office de Tourisme à Nogent-sur-Seine, de la Maison de l'Information et d'Accueil et Tourisme (cf. p. 21).

► **Manifestations diverses** : l'Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine édite un calendrier bimestriel des manifestations culturelles du territoire. Il est disponible à l'Office de Tourisme à Nogent-sur-Seine, à la Maison de l'Information et à Accueil et Tourisme.

Auberges de jeunesse : des vacances à petits prix

C'est la solution pour des vacances à petits prix ! Renseignez vous sur le site Internet de la F.U.A.J (Fédération Unie des Auberges de Jeunesse). **Rens. :** www.fuaj.org

Radios locales

Nom	Fréq.	Nom	Fréq.	Nom	Fréq.
RCF Aube	87.6 FM	Radio Aube et Seine	97.3 FM	NRJ Troyes	101.7 FM
Champagne FM	91.7 FM	Radio Campus Troyes	88.7 FM	Virgin Radio Troyes	89.7 FM

Manifestations

Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme à Nogent-sur-Seine, la Maison de l'Information à Romilly-sur-Seine, Accueil et Tourisme à Villenauxe-la-Grande et l'Espace Animation Jeunesse de Romilly-sur-Seine (coordonnées p. 3 et 21).

Mars	Carnaval à Nogent-sur-Seine	Déambulation costumée. 2 ^{ème} quinzaine de mars.
	Exposition nature à Nogent-sur-Seine	Par l'Association Nature du Nogentais.
	Les Rabardels à Romilly-sur-Seine	Festival de la chanson française.
Avril	Semaine du développement durable à Nogent-sur-Seine	Rendez-vous éco citoyen : animations, expositions, visites de sites ...

Manifestations (suite)

Avril	Un dimanche à la campagne, Aube	Découvrez le monde de la ferme ! Nombreuses animations.
Mai	Fête du jeu à Romilly-sur-Seine	Jouez entre amis ou en famille.
Week-end de Pentecôte	Les Flâneries du C.T.N.V.S	Randonnée pédestre organisée chaque année par l'Office de Tourisme.
Juin	Rando - roller, Romilly-sur-Seine	Tous les ans, organisée par l'Espace Animation Jeunesse.
	Fête de la musique	Rendez-vous de toutes les musiques le 21 juin !
	Festival de la Danse à Romilly-sur-Seine	Voyage à travers différents styles de danses.
Juin / juillet	Soirée Bac à Romilly-sur-Seine	Organisée par l'Espace Animation Jeunesse.
	Cinéma de plein air, Communauté de Communes de Orvin et Ardusson	Découvrez vos films préférés en plein air (autour de Marigny-le-Château) .
	Cinéma de plein air à Nogent-sur-Seine	Avant dernier jeudi de juillet.
Août	Les Mélomanies, Romilly-sur-Seine	Festival de musiques actuelles (gratuit).
	Concert d'orgue, église de Nogent-sur-Seine	Tous les ans, pour le couronnement de Saint-Laurent.
Septembre	Festival des jeunes talents de Pouy-sur-Vannes	Rencontres autour de jeunes talents de la musique classique.
	Les Manifestives à Nogent-sur-Seine	Festival de jazz par l'association MusiSeine.
	Exposition du C.T.N.V.S à Nogent-sur-Seine	Exposition sur le patrimoine local réalisée chaque année par l'Office de Tourisme.
Octobre	Journées Européennes du Patrimoine	L'Europe fête son patrimoine ! Un thème chaque année.
	Village Gourmand à Romilly-sur-Seine	Foire gastronomique et commerciale. Nombreuses animations. Un thème par année.
Décembre	Foire de la Saint-Simon à Nogent-sur-Seine	Foire commerciale. Animations et expositions autour d'un thème différent chaque année.
	Marchés de Noël	Les villes et villages organisent des marchés de Noël, et de nombreuses animations.

Et aussi ...

Jazz au Foyer : chaque trimestre à Romilly-sur-Seine, demandez le programme !

Manifestations aux alentours ...

Splendeurs de Troyes - juin : découverte grandeur nature des traditions et savoir-faire du Moyen-Âge.

Rens. : Office de Tourisme de Troyes
Tél. : 03 25 82 62 70 ou sur www.tourisme-troyes.fr

Festival en Othe - juillet : de nombreux artistes musicaux à découvrir dans la fête et la convivialité.

Rens. : www.festivalenothe.org

Ville en musique - tout l'été à partir de juin, à Troyes : concerts gratuits dans des édifices remarquables.

Rens. : Office de Tourisme de Troyes.

Provins - tout l'été : nombreuses animations autour du Moyen-Âge : spectacles de chevaliers, d'aigles, ...

Rens. : Office de Tourisme de Provins au 01 64 60 26 26 ou sur www.provins.net

Salon Régional du livre pour la jeunesse à Troyes - octobre : rencontres avec des auteurs et illustrateurs, séances de dédicaces, découverte de littératures étrangères, spectacles, ateliers, lectures, etc.

Rens. : Maison du Boulanger à Troyes au 03 25 43 55 00 ou www.maisonduboulangier.com

Les Nuits de Champagne à Troyes - à partir du dernier week-end d'octobre : chaque année, pendant une semaine, des auteurs et compositeurs de la chanson française sont mis à l'honneur, notamment à travers une chorale de 800 chanteurs.

Rens. : www.nuitsdechampagne.com

Cette liste n'est pas exhaustive : **n'hésitez pas à vous renseigner** auprès des Offices de Tourisme et des Mairies.

À visiter aux alentours ...

Château de Droupt-Saint-Basle

Visitez cette demeure des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles ainsi que son musée des arts populaires.
Tarifs : 5 € visite du château, 8 € visite du château et du musée.

Rens. :

Tél. : 03 25 21 15 54
www.chateaudedroupt.com

Musée des Templiers à Payns

Découvrez l'histoire du fondateur de l'Ordre des Templiers. **Tarifs** : 2 € - gratuit moins de 18 ans.

Rens. :

Tél. : 03 25 73 69 21 - www.huguesdepaysn.fr
huguesdepaysn@free.fr

D'autres curiosités sont à découvrir aux alentours, **n'hésitez pas à vous renseigner** :

Troyes - Rens. : Office de Tourisme de Troyes et sa région - 16 boulevard Carnot - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 82 62 70 - www.tourisme-troyes.fr

Provins, classé au Patrimoine Mondial de l'U.N.E.S.C.O - Rens. : Office de Tourisme de Provins
rue du Vieux Chemin de Paris - 77160 Provins
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net

Parc à thème aux alentours ...

Nigloland

Rens. : RN 19 - 10200 Dolancourt - Tél. : 03 25 27 94 52 - www.nigloland.fr

Besoin d'une autre information ?

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter le **portail du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative** : vous y trouverez des renseignements dans divers domaines (loisirs, emploi, logement, santé, etc.) :
www.jeunesse.gouv.fr

Consultez aussi le site Internet du **Centre Information et Documentation Jeunesse** :
www.cidj.com



Remerciements

Le Pays de Seine en Plaine Champenoise tient à remercier toutes les personnes de la Commission Jeunesse et tous les organismes qui, par leur aide précieuse, ont contribué à la réalisation de ce guide jeunesse.

Édition : A.S.P.C.D - 41 rue Gornet Boivin - BP 27 - 10101 Romilly-sur-Seine Cedex - 03 25 25 20 70

Directeur de la publication : Gérard ANCELIN

Réalisation : Hélène ROUSSELLE et Solenn ALONSO

Impression : Imprimerie Lemaire - Thiebaut, Romilly-sur-Seine - 03 25 39 58 20

